Rapport en vue d'évaluer la situation et les débouchés dans le secteur du bâtiment écologique en Amérique du Nord

Les bâtiments commerciaux et résidentiels ont d'énormes incidences sur l'environnement. Rien qu'aux États-Unis, on estime que ces bâtiments utilisent environ 65 % de toute la production d'énergie, 12 % de l'approvisionnement en eau potable et 40 % des matières premières, et ils sont responsables de près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre.

Les effets positifs des méthodes de construction écologiques comprennent notamment : l'utilisation durable de l'énergie, des matériaux et de l'eau, une diminution du coût des ressources et de l'élimination des déchets, ainsi que l'amélioration du confort et du bien-être des occupants. Les bâtiments conçus en respectant l'environnement offrent une occasion notable de multiplier les avantages environnementaux au bénéfice des générations à venir.

Mais malgré leurs avantages sur les plans environnemental et économique, les bâtiments écologiques ne représentent encore qu'une infime partie des nouvelles constructions en Amérique du Nord.

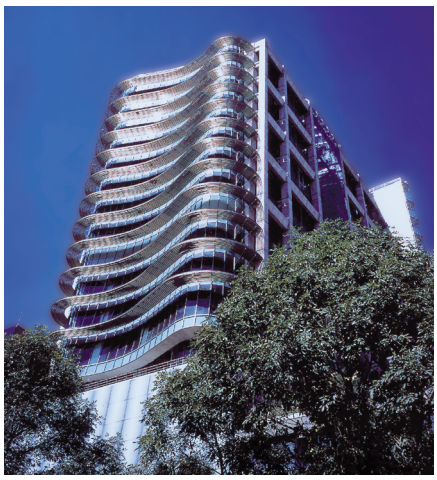

Parque Insurgentes

Afin d'évaluer la situation dans le secteur du bâtiment écologique sur le continent, et de relever certains des facteurs favorables et défavorables à son expansion, le Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE) a entrepris l'établissement d'un rapport sur les débouchés et les défis de ce secteur en Amérique du Nord, lequel rapport sera présenté au Conseil de la CCE et rendu publiquement accessible.

LE RAPPORT

Le rapport a pour objet d'évaluer la situation actuelle du bâtiment écologique sur le continent ainsi que les débouchés qu'il peut offrir. Il fera également état des avantages que ce secteur peut avoir pour l'environnement, examinera les facteurs qui ont donné lieu à des réussites et à des problèmes notables, et donnera un aperçu des mesures publiques et privées visant à favoriser l'adoption de méthodes de construction écologiques. Il contiendra également les recommandations que le Secrétariat formulera au Conseil de la CCE — lequel est formé des ministres de l'Environnement du Canada, du Mexique et des États-Unis — au sujet des questions qui y seront traitées.

Afin de l'aider à établir ce rapport, le Secrétariat a constitué un groupe consultatif international comptant des personnes des plus compétentes dans les diverses disciplines auxquelles touche le bâtiment écologique. Il s'agit de promoteurs, d'architectes, de spécialistes des énergies renouvelables, d'évaluateurs et d'agents immobiliers, et de représentants des gouvernements nationaux et d'administrations municipales.

LE PROCESSUS

Le processus en vue d'établir le présent rapport comprendra :

- la rédaction et la diffusion de divers documents de référence qui seront soumis à l'examen du public;
- la consultation d'intervenants et du public dans les trois pays, y compris à l'occasion d'un symposium public au cours duquel les questions à l'étude seront examinées en profondeur;
- la présentation du rapport du Secrétariat au Conseil, y compris l'opinion du Groupe consultatif sur les recommandations que le rapport doit contenir;
- la publication de la version finale du rapport, à moins que le Conseil en décide autrement.

GROUPE CONSULTATIF

Les membres du groupe consultatif sont :

CANADA

Jonathan Westeinde (président) – *Windmill Development Group*

Anne Auger – *Division des bâtiments à Ressources naturelles Canada*

Peter Busby – *Busby Perkins + Will*

Benoit Labonté – ***Mairie de*** l'*arrondissement Ville-Marie, Montréal*

Roger Peters – *Pembina Institute*

MEXIQUE

Guillermo Casar Marcos – *Ingenieros Civiles Asociados*

David Morillón – *Universidad Nacional Autónoma de México*

Evangelina Hirata Nagasako – Comisión Nacional de Vivienda

Juan C. Mata Sandoval – *Secretaría de Energía*

José Picciotto – *Picciotto Architects*

César Ulises Treviño – *Consejo Mexicano de Edificación Sustentable*

ÉTATS-UNIS

Bob Berkebile – *BNIM Architects*

Karen Cook – *EECOM*

Donald R. Horn – *Bureau des sciences à la General Services Administration*

Susan L. MacLaurin – *Conseillers immobiliers GWL*

Scott Muldavin – *The Muldavin Company, Inc.*

Diane Sugimura – *Département de planification et développement, ville de Seattle*

Robert Watson – *ECOTECH*

INTERNATIONAL / CCE

Patricia Clarey – *Health Net of California et membre du Comité consultatif public mixte de la CCE*

Kaarin Taipale – *Helsinki School of Economics' Center for Knowledge and Innovation Research*

Plaza Arquímedes

Corporativo Insurgentes

SYMPOSIUM PUBLIC 2007

Le secrétariat de la CCE a tenu un atelier au Mexique au début de 2007, suivi d'un symposium à Seattle, aux États-Unis, en mai, au cours duquel les auteurs des documents de référence et les membres du groupe consultatif ont présenté des exposés oraux. À cette occasion, les membres du public et les intervenants intéressés ont pu, dans le cadre d'un forum de discussion, formuler leurs suggestions à l'égard du projet et échanger leurs vues sur les questions soulevées dans les documents de référence.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Tim Whitehouse à twhitehouse@cec.org ou à 514-350-4334.

La CCE

La Commission de coopération environnementale (CCE) est une organisation internationale créée par le Canada, le Mexique et les États-Unis aux termes d'un accord environnemental parallèle à l'ALÉNA.

Commission de coopération environnementale
393, rue St-Jacques Ouest, bureau 200, Montréal (Québec) Canada H2Y 1N9 **T** (514) 350-4300 **F** (514) 350-4314 info@cec.org - www.cec.org/greenbuilding